

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU WILLIAMS

LE PROMOTEUR

Coopérative de propriétaires de boisés Terra-Bois



Fondée en 1987, la Coopérative Terra-Bois est une entreprise collective qui regroupe plus de 550 membres répartis dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais. La mission de la Coopérative est de garantir aux propriétaires de boisés un encadrement et un service de qualité, favorisant un développement durable et le plein potentiel des habitats forestiers.

Horizon Multirésource est une filiale de la coopérative qui possède une équipe multidisciplinaire composée, entre autres, d'experts en génie forestier, en biologie, en écologie et en géomatique. Son expertise repose sur la planification d'un grand nombre de projets à caractère faunique, forestier, hydrique, récréatif et environnemental.

LE PROJET

Ce projet vise à assurer le développement économique en se souciant de la protection de l'environnement et en stimulant un progrès social. Il valorise la complémentarité des travaux forestiers et fauniques tout en contribuant à la mise en valeur du bassin versant, et ce, dans le respect des préoccupations et des intérêts des propriétaires forestiers. Ainsi, le projet vise à sensibiliser les propriétaires à l'importance de leurs actions et des répercussions à l'échelle d'un bassin versant. Il vise également à créer un sentiment d'appartenance et d'interrelation entre eux et avec les villégiateurs.

Comme le projet couvre une zone forestière et de villégiature, une forte pression de développement domiciliaire s'exerce. La mise en valeur et la conservation des ressources du milieu naturel constituent donc des enjeux importants. En outre, on note peu d'accès aux différents plans d'eau. Par ailleurs, l'attention portée aux massifs forestiers résineux, qui ne représentent que 26 % des peuplements, permet de maintenir des abris et des corridors de déplacement pour la faune. La diversité et la quantité des travaux forestiers conventionnels réalisés en fonction des normes de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides étant faibles dans le bassin, ce sont surtout de nouveaux travaux forestiers adaptés aux caractéristiques d'un site ou qui considèrent les besoins en habitat des espèces fauniques qui sont proposés à l'Agence et privilégiés par la suite. Enfin, les dommages causés aux infrastructures, suite aux activités du castor, revêtent une importance indéniable.

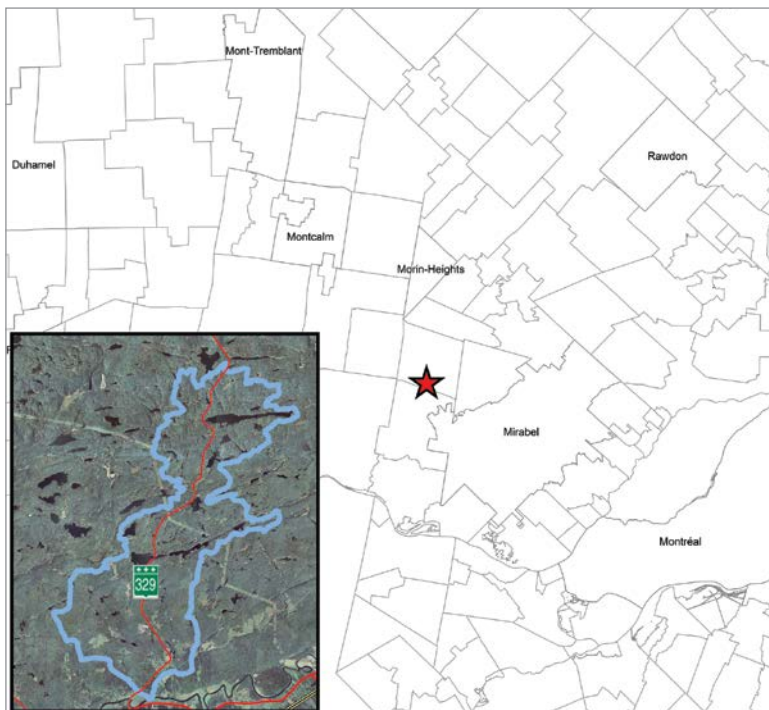


- 1) La conservation des ressources constitue un enjeu important du territoire.
- 2) Le projet a été mené en collaboration étroite avec plusieurs partenaires.

LE SOUS-BASSIN

Situé à la base du bouclier laurentien, le territoire du bassin versant du ruisseau Williams est une porte d'entrée vers les Laurentides. Il couvre une superficie de 6 200 hectares jouxtant la ville de Lachute et le Canton de Gore et il se situe à l'intérieur du bassin versant de la rivière du Nord. Au sud, le ravin de Hill Head couvre 18 % du territoire. Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec signale la présence de neuf espèces fauniques et floristiques possédant un statut « menacé » ou « vulnérable ». On y trouve plus de 16 lacs de villégiature, tous contrôlés par des barrages municipaux ou privés, ainsi que l'ancienne prise d'eau potable de Lachute. Certains de ces lacs ont connu des épisodes d'algues bleu-vert. On retrouve dans le bassin, 152 propriétaires de lots de plus de 4 hectares. En 2009, 24 % d'entre eux étaient enregistrés comme producteurs forestiers, contre 35 % en 2013. Enfin, la superficie de travaux forestiers réalisés a augmenté de 18 % au cours de cette même période.

Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Laurentides, l'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (ABRINORD), le Collège Vanier, la MRC d'Argenteuil, l'Association régionale des chasseurs et des pêcheurs ainsi que les municipalités de Lachute et de Gore.



Le territoire du sous-bassin est une porte d'entrée vers les Laurentides.



Une activité de formation sur la gestion du castor s'est tenue à l'intention des acteurs locaux.



Des travaux fauniques ont permis de rejoindre un plus grand nombre de propriétaires.



Plus de 65 ha de milieux humides ont été conservés de manière volontaire.

DES RÉALISATIONS

Une sensibilisation proactive

Un sondage a été lancé en début de projet auprès des propriétaires de 4 hectares et plus du bassin versant. On y a appris que 54 % des répondants croient que les travaux forestiers peuvent être dommageables pour leur boisé ou pour la faune. D'importants efforts ont donc été déployés afin de sensibiliser et d'informer les propriétaires sur les bienfaits des aménagements qui peuvent être réalisés chez eux. Une pochette d'information a été envoyée à ces derniers, précisant ce qu'est un bassin versant, décrivant les actions futures du projet et fournissant des détails sur des outils comme la conservation volontaire, le cahier du propriétaire et les aides financières disponibles. Parallèlement, on a mis en ligne un blogue et une page Facebook, tandis que des activités de formation et des visites sur le terrain ont été réalisées. En 2012 et 2013, un bulletin d'information a été envoyé aux propriétaires et aux partenaires, et ce, au début et à la fin de chaque année. Deux panneaux routiers ont été installés sur la route principale, identifiant le territoire du bassin versant. Enfin, des panneaux présentant les propriétaires participants ont été installés sur leur propriété. Ces actions ont permis d'améliorer la visibilité du projet et il a été constaté, en cours de projet, que le bouche à oreille fonctionne !

TÉMOIGNAGE

«ABRINORD collabore depuis 2010 au projet. Répondant à plusieurs des objectifs du Plan directeur de l'eau, ce projet constitue un exemple réussi de concertation qui mène à l'acquisition de connaissances ainsi qu'à la protection et la valorisation du milieu naturel.

L'échantillonnage d'une station permet, depuis quatre ans, de suivre l'évolution de la qualité de l'eau du ruisseau Williams et ainsi augmenter les connaissances relatives au milieu.

Afin de poursuivre sur cette lancée, ces actions et bien d'autres encore perpétueront la collaboration entre ABRINORD et les intervenants du projet en 2014!»

Une expérience pilote

Cette fiche technique présente un des six projets pilotes mis en œuvre dans le cadre du Programme d'aménagement intégré par sous-bassin versant. Ces projets ont été implantés pour une période de 5 ans (2009-2014) et ils ont permis d'expérimenter une approche novatrice de gestion des ressources forestières et fauniques en forêt privée. Le programme a bénéficié de l'appui financier du ministère des Ressources naturelles du Québec.

http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/foret_privée/

Des impacts tangibles

Le projet a déjà permis une plus grande visibilité de la mise en valeur et de la conservation des ressources naturelles chez les propriétaires de boisés.

Le caractère faunique des travaux réalisés a permis de rejoindre un plus grand nombre de propriétaires et de les intéresser à l'aménagement de leur boisé. Il sera essentiel de valider les résultats et de poursuivre le développement de travaux répondant davantage à leurs attentes.

Le projet a mis en évidence l'absence d'accès aux différents plans d'eau. Un projet de développement durable entre les municipalités de Gore et de Lachute a pris naissance, visant l'accès à la population à un territoire forestier de 207 hectares et à un important plan d'eau.

Par l'entremise de la MRC D'Argenteuil, les municipalités concernées ont mis en place différents projets pour mieux connaître les impacts et mieux encadrer les activités du castor. En 2013-2014, ces projets n'en sont qu'à leur début et leur poursuite pourrait mener à des concepts avant-gardistes de gestion du castor.

Depuis le début du projet, grâce à l'implication de propriétaires soucieux de protéger des écosystèmes, plus de 65 hectares de milieux humides ont été conservés de manière volontaire. Afin d'épauler les efforts consentis par les propriétaires et de favoriser la préservation d'espaces naturels, le projet a mis en lumière la nécessité de la création d'un nouvel organisme de conservation. C'est ainsi que la Coopérative Terra-Bois et Horizon Multiressource ont fondé l'organisme Terra-Conservation dans le but d'offrir une plus large gamme de services aux propriétaires de boisés.

Le projet **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU WILLIAMS**

est réalisé en collaboration avec les organismes suivants :

Pour de plus amples informations :

<http://ruisseauwilliams.blogspot.ca/p/description-du-projet.html>

